CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE



NATURE DU CONTRÔLE (3) DATE DU CONTRÔLE N° DU PROCÈS-VERBAL Volontaire total 26/11/2025 25036665 (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ Défavorable pour défaillances majeures Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) maieure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) mineure(s) IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale N D'AGREMENT: S013S227 d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES: Usure anormale ou présence d'un corps étranger, (9) RAISON SOCIALE: MARIGNANE AUTO BILAN ARG, ARD, AVD. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION (3) COORDONNÉES : : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu, AVG,AVD. Tel.: 0442888800 6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation Espace Carthage 13700 MARIGNANE (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR Nº D'AGRÉMENT: 013S1467 SIGNATURE: IDENTIFICATION DU VÉHICULE Date de 1^{ère} mise (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation en circulation GM-718-RL (F) 14/03/2023 14/03/2023 Marque Designation commerciale FORD TRANSIT CUSTOM (1) Nº dans la serie du type (VIN) Genre WF0YXXTTGYME85133 CTTE Type/CNIT Énergia N10FRDCT445T356 GO Document(s) presente(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES 170197 MENTIONS LÉGALES

Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrólé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques)

to the constitution of the control o	1
- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées	l
dans votre centre de contrôle technique.	ŀ
- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son	
propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état	
de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux	
dispositions du code de la route et des textes pris pour son	l
application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).	
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des	
informations nominatives vous concernant. Vous pouvez	ľ
exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le	
présent procès-verbal.	

		AVANT			ARRIERE		
	G		D	G		D	
Ripage (-8 à + 8m/km):		-0.6m/K	m				
Dissymétrie suspension (≤30%):		3%			8%		
Forces verticales :		1304daN			830daN		
Frein de service :		130400	**		Baudar	i i	
Forces de freinage :	419daN		414daN	200daN		204daN	
Déséquilibre (<20%):		2%	ANTAL METAL	ESOUTH !	2%	2040aN	
Forces de freinage (efficacité) :	419daN		414daN	200daN	2 /0	204daN	
Taux d'efficacité (≥ 50%):	57%					2040dN	
Frein de stationnement : Taux d'effici	acité (≥ 18%): 2	0%					
		5 15					

Emissions à l'échappement : Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1

Feux de croisement (-2,5% à -0,5%) -2.8% -4.0% Feux de brouillard avant(-3.5% a -1.0%) -4.0% -4.0%